L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.

PAR BULLITT, MAONE & CIE.
No. 81, Rue Chartres.

JOURNAL QUOTIDIEN.....$12
De VENTE POUR PAR TERMINE, $10 *payable d'avance.*

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 15 JANVIER 1841.

POUR GOUVERNEUR,

HENRY JOHNSON.

Sujet à la décision de la Convention des Whigs de l'Etat.

NEW-YORK.

Hier la malle a manqué. Les dernières nouvelles directes de New-York sont du 31 et de Philadelphie du 1er; mais on a des nouvelles indirectes de New-York du 2 par Washington.

Le correspondant du *National Intelligencer* écrit du 4: Il y a des signes d'amélioration dans les affaires; de nouvelles raisons graves apparaissent dans les journaux et l'on semble généralement sentir l'influence d'une impulsion favorable. Depuis trois ans nous n'avions pu eu, au renouvellement de l'année, de tels signes avant-coureurs du retour de la confiance et du crédit. Partout on s'agite; des lots changent de main, on fait des entreprises de construction et l'on s'occupe activement de compléter les lignes de communication déjà commencées et d'en projeter de nouvelles. Rien ne doit être facile de voir qu'on semble partout animé d'un nouvel esprit.

DES COLPORTEURS.

On nous prie d'appeler l'attention de l'autorité sur les cri-oteurs qui continuent à promener par nos rues leurs magasins ambulants au mépris des ordonnances du conseil.

Le colporteur s'il était toléré plus longtemps finirait par faire un tort considérable aux marchands qui, ayant un loyer de magasin à payer, ne peuvent soutenir la concurrence des colporteurs, et par suite aux propriétaires des magasins dont la location devient droit de plus en plus difficile.

Nous apprenons que le docteur Hines, condamné aux travaux forcés, s'est évadé du Pénitentiaire mardi dernier, avec un autre prisonnier.

On se rappelle qu'à l'occasion des procédures auxquelles cet homme a eu les prétendues fraudes électorales de New York, un journal du Massachusetts le *Boy State Democrat* avait inséré une correspondance où M. Grinnel de New York se crut calomnié et que par suite M. Grinnel attaqua l'éditeur en diffamation.

Maintenant l'éditeur ayant déclaré qu'il reconnaissait que les faits avancés par son correspondant étaient faux, M. Grinnel a retiré sa plainte.

Les habitans du district de Columbia s'efforcent de faire rétrocéder leur territoire aux Etats de la Virginie et du Maryland. A cet effet ils présentent des pétitions au congrès et des adresses aux diverses législatures. Leur situation, disent ils, est extrêmement pénible: ne jouissant d'aucun des avantages politiques du citoyen tout en étant assujétis à toutes les inconvénients des querelles de parti. Depuis quelques années surtout ils sont livrés à la merci du lucofocisme qui cherche prendre plaisir à les contrarier en tout et à faire sur eux ses premières expériences sociales.

On lit dans le Mobile Advertiser du 12:

"Hier on nous a montré une lettre datée de la Nouvelle Orléans le 19 décembre, et portant la marque de la poste de même jour, laquelle n'a été reçue que quelques momens avant de nous la montrer."

—On lit dans la Gazette des Attakapas du 4:

M. Cécaire Delahousaye, de cette ville, a refusé d'accepter la place du *Register* du bureau des terres aux Opelousas, à laquelle il avait été nommé, il y a quelques semaines, par le président des Etats-Unis.

M. Ranger donne ce soir sa première soirée au Théâtre St. Charles et nous sommes convaincus qu'il obtiendra dans notre ville un grand succès. M. Ranger sait, aux yeux de notre population de langue française, un mérite particulier: celui de reproduire dans toute sa vérité le caractère du Français *comme il faut*. Voici ce qu'une personne née à la Nouvelle-Orléans écrit au "Spirit of the Times" de New York à propos de ce remarquable comédien: "De temps immémorial les dramaturges Anglais ont tourné en ridicule le caractère français: dans toutes les comédies où un Français est introduit, on est sûr de trouver en lui un vaniteux ou un poltron, ou quelque chose de pire encore. Mais voici que les caricatures françaises ont largement pris leur revanche et que toute portraite de John Bull ne sont pas plus flatteurs!.. M. Ranger est le premier écrivain anglais qui ait eu le courage de sortir de cette mauvaise voie: dans son admirable comédie de la "Veuve Romanesque" (Romantic Widow), il a pris fait et cause pour les Français et il a rendu pleine justice à ce peuple brave, généreux et éclairé. Le personnage du marquis de Ste-Croix est en chef-d'œuvre de vérité: c'est bien là le gentilhomme français, l'homme d'honneur, l'homme de cœur, l'homme d'esprit, et M. Ranger mérite les sincères remerciemens de tous les Français pour avoir représenté avec tant de fidélité le beau côté de leur caractère. Cette tentative a du reste réussi parfaitement à Paris, et les Anglais, lassés des caricatures qu'ils leur a si souvent présentées, ont applaudi avec transport un portrait où la fidélité le disputait à l'élégance. Les journaux eux-mêmes se sont accordés à louer cette justice rendue enfin à "d'aimables voisins." Les lecteurs voudront sans doute aller s'assurer eux-mêmes de la sincérité de ces éloges et M. Ranger obtiendra d'eux le favorable accueil qu'il mérite.

MARINE DES ETATS-UNIS.

La corvette des Etats-Unis *Warren* a fait voile de Pensacola le 7. On ignore sa destination.

Une jeune fille a tenté de se suicider à Philadelphie avec du laudanum. Un amour malheureux est dit-on la cause de cet acte de désespoir.

RAPPORT
LEGISLATURE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.
SENAT.

Séance du 14 Janvier.

PRESIDENCE DE MR. GARCIA.

Lecture du journal de la séance d'hier donne lieu à quelques débats relativement à la rédaction du rapport sur le règlement du règlement, du bill ayant pour objet les amendements à faire à la constitution de cet Etat.

Sur motion de M. Sonier, le bill est pris en considération, et adopté par le Sénat.

M. Bouverie croit qu'il est de son devoir de déclarer M. Pharamon pas les bien-fondés proposés. Toutefois il demande son vote en faveur du bill, attendu qu'il n'agit d'ultérieur révision du projet à cet égard et qu'il ne veut empêcher d'obtenir de la manifestation de cette opinion.

Sur motion de M. Grow, le Sénat procède à l'élection d'un Rapporteur des débats de cette session.

Sur motion de M. Dupre, le Sénat s'occupe d'une résolution relative aux travaux à faire dans la rivière Atchafalaya ou Grande Rivière et à la jonction avec la Bœuf Musiquet, et le pays Plaquemine.

M. Walker invite le sénateur des Opelousas à consulter en Séance les renseignements qui lui ont été communiqués par les membres du Bureau des travaux publics.

M. Du Pré demande de répondre à l'appel du sénateur Sauvage, et destinée que dans les renseignements que lui ont donnés, certains travaux sont en activité d'une le bayou des Glaizes et que le bureau peut disposer des fonds nécessaires pour entreprendre les travaux indiqués dans la résolution qu'il a présentée.

M. Bouvie fait observer que des travaux d'une grande importance sont commencés dans le bayou Darbonne, et qu'il conviendrait de ne pas les interrompre, dans l'intérêt de l'Etat, comme étant cette du comité qu'il représente.

M. Crow pense qu'il est de son devoir de s'opposer à toute espèce d'amendement, limitée pour que la résolution de son collègue des Opelousas soit adoptée telle qu'elle a été présentée primitivement. Il affirme que l'il est à sa connaissance personnelle que les Attakapas et les Opelousas se trouvent à la ville d'être privé de toute communication avec la Nelle Orléans. Cet état de choses est essentiellement nuisible non seulement aux planteurs mais encore au commerce de la Nouvelle Orléans. En conséquence il recommande le vote.

M. Walker propose un amendement qui lui paraît de nature à concilier les différens membres du Sénat qui ont pris part à la discussion. Il propose que la résolution soit prévoine dont l'objet sera de ne pas discutiner les travaux non encore soit dans le Bayou des Glaizes soit dans le bayou Darbonne.

La proposition de M. Walker est appuyée par le sénateur d'Orléans, et adoptée par le Sénat.

Sur motion, le Sénat s'occupe à huis clos d'affaires de l'intérieur.

M. Dou se demande que le Sénat passe à la troisième lecture d'une résolution relative à l'impression officielle et à la publication et à la conservation des documens publics.

Cette résolution est adoptée.

M. Bonier, au nom du comité chargé de faire un rapport sur le salaire des officiers du Sénat, présente une résolution (commune aux deux chambres) fixant le salaire des officiers au mon ant payé durant la session dernière.

Cette résolution est adoptée.

Lecture est faite d'un message du Gouverneur, communiquant au Sénat divers documens publics, relatifs aux terres vacantes, adressés à l'Exécutif de cet Etat, par les Gouverneurs des Etats du Connecticut, New York et Tennessee.

Le Sénat s'ajourne à demain onze heures du matin.

CHAMBRE DES REPRESENTANS.

(Rapporté pour l'Abeille.)

Séance du 14 janvier.

PRESIDENCE DE MR. BURKE.

Mr. Burke présente une requête pour nommer un comité pour changer le nom de Pitcher en celui de Pitcher. Il demande la suspension de la nomination de Pitcher, renvoyée au comité spécial. M. Rosselin: Pétition de M. Robinson qui demande à la Chambre la permission de présenter un nouveau bill. Adopté. Lecture du rapport du comité spécial sur le bill relatif à la nomination de Pitcher, renvoyé